

REGLEMENT du CHALLENGE JEAN-LOUIS BROUSSEAU

Édition du : 10/11/2021 (Révisions des 08/10/2015 - 15/09/2016 - 03/10/2017 - 05/09/2018 - 02/09/2019 - 20/10/2021)

Il sera demandé une participation de 10€ d'engagement au Challenge afin de décourager les inscriptions de joueurs ou joueuses fantômes.

Phases qualificatives :

Elles se dérouleront du 1^{er} Novembre 2021 jusqu'à la première décade de juin 2022. Les joueurs ou joueuses inscrits au challenge joueront leurs matchs quand ils le souhaitent contre leurs adversaires, après entente préalable entre eux pour fixer la date et l'heure de la rencontre. Il n'est pas établi de calendrier des rencontres.

Il faudra avoir joué au minimum 1 match au plus tard le 31 décembre 2021 sous peine d'élimination directe.

De même, pour prétendre participer aux phases finales il faudra avoir effectué au minimum 5 matchs à la date du 31/03/2022.

Réservation des courts :

Attention ! Avant de prévoir une date pour votre rencontre, consultez les panneaux d'affichage sur nos courts ainsi que les infos sur le site internet du club car il se pourrait que nos courts soient déjà réservés en priorité pour les compétitions régionales, surtout les samedis et dimanches.

Le mieux étant d'utiliser de préférence le module de réservation des courts sur notre site internet, rubrique "RESERVATION" pour vérifier.

Résultats des matchs du challenge :

Les parties se jouent au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches. Les matchs interrompus (blessures, intempéries, incidents...) seront rejoués intégralement après entente préalable, s'ils ne peuvent se terminer dans la journée. En cas de litige s'en remettre aux organisateurs.

Décompte des Points gagnés lors de chaque rencontre :

	<u>Joueur gagnant</u>	<u>Joueur perdant</u>
Match en 2 sets :	4 points	1 point
Match en 3 sets :	3 points	2 points

Enregistrement des matchs joués :

L'un des deux joueurs ou joueuses (par défaut le vainqueur) devra sans délai communiquer le résultat de la rencontre :

- 1) de préférence en ligne sur notre site internet, au menu « Challenge » au moyen du formulaire d'envoi d'un résultat de match.
(Par cet outil, la mise à jour des résultats et des points obtenus se calcule en temps réel et est visible instantanément par tous les participants).
- 2) par mail à cette adresse : contact@tennisclubssaintpaulais.fr (uniquement si vous ne pouvez pas le faire en ligne).
- 3) par SMS auprès de Jean-Pierre notre WebMaster au 06.18.00.64.35 ou de Lionel au 07.86.73.90.33 qui feront alors le nécessaire.

Points et Classement du Challenge :

Dès que le score d'un nouveau match est enregistré, le classement est aussitôt mis à jour en ligne, automatiquement et en temps réel sur le site Web du club, selon le nombre de points total obtenus au cours de chaque match des poules qualificatives. Si vous constatez une erreur après la validation d'un résultat de match, ne pas chercher à corriger vous-même, mais contacter dès que possible JpLeWebMaster qui rectifiera la saisie. (Match en double, erreur de score ou de participant(e)s...).

Note : Le logiciel de gestion des matchs du challenge évolue régulièrement et est mis à jour en fonction des erreurs de saisie constatées.

Les résultats des matchs et le tableau de classement sont consultables instantanément à la rubrique "Menu Challenge JLB".

Il est d'obligatoire d'être enregistré sur notre site internet et connecté avec votre mot de passe pour accéder aux options réservées, ceci afin de respecter la confidentialité des matchs et la vie privée des participants, cet accès n'étant pas consultable par le public non-adhérent du Club.

En cas d'égalité entre deux joueurs : le résultat de la rencontre les ayant opposés désignera leur classement final respectif.

En cas d'égalité entre plusieurs joueurs : il sera tenu compte du set-avérage.

Répartition des participant(e)s :

Le challenge est divisé en 3 poules déterminées par tirage au sort et composées de joueurs et joueuses de tous niveaux de jeu :

- poule A : (mixte 12 joueurs ou joueuses)
- poule B : (mixte 12 joueurs ou joueuses)
- poule C : Dames (non classées ou 4^{ème} série)

Phases finales :

Les 6 premiers joueurs ou joueuses des poules A et B sont qualifié(e)s pour le tableau final prédéfini selon leur nombre total de points gagnés au cours du challenge.

Les 6 derniers classés des joueurs ou joueuses des poules A et B ainsi que les 2 premières joueuses de la poule C sont qualifié(e)s pour participer à une « consolante » mixte sur un autre tableau final prédéfini selon leur nombre total de points gagnés au cours du challenge.

Les dates des phases finales seront définies et communiquées en temps voulu, comme habituellement dans le courant du mois de juin.

Ces tableaux vierges sont établis en tout début de challenge, consultables en permanence sur notre site internet et seront appliqués lors des phases finales.

Récompenses :

Le trophée du challenge Jean-Louis Brosseau détenu par le vainqueur de l'année précédente sera remis en jeu et récompensera le nouveau vainqueur qui le conservera jusqu'à la prochaine édition. Une coupe sera également remise pour la « consolante » mixte Dames/Messieurs.

Fair-Play :

L'inscription au challenge vous engage auprès des autres partenaires. En cas d'indisponibilité temporaire (blessure, maladie, imprévu) vous empêchant de jouer pendant une durée définie, vous êtes prié(e) de le signaler à l'organisation sachant qu'il vous faudra rattraper les matchs en retard dès que possible.

Tout participant au challenge s'engage à respecter le présent règlement qui sera appliqué strictement dans son intégralité, l'organisation se réservant le droit d'y apporter, à n'importe quel moment, toute modification qui s'avèrerait nécessaire dans l'intérêt de tous ou du Club.

BON CHALLENGE A TOUS ET A TOUTES ET SURTOUT BONS MATCHS !